

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte – rendu - Séance ordinaire du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 13 octobre 2022

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Alice CORCELLE, Philippe COLMADIN, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR.

Absentes excusées : Mme Céline BOURSIER ;
Mme Marie LOSKOFF donne pouvoir à Mme Alice CORCELLE

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 9 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

- **Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 et règlement budgétaire et financier**
- **Mise en place des 1607 H**
- **Adoption du rapport d'activité 2021 de la Communauté des Communes Giennoises**
- **Adoption du rapport assainissement 2021 de la CDCG**
- **Mise en place d'un règlement du site cinéraire et tarification**
- **Autorisation avenant Médecine préventive du CDG45**
- **Demande de subvention au CD45 pour l'enfouissement de l'éclairage public dans le bourg**
- **Choix de l'architecte pour la réalisation de l'étude diagnostic complémentaire concernant la restauration de la toiture, des enduits ainsi que l'accès PMR de l'Eglise et demande de subvention au CD45 et à la Sauvegarde de l'Art Français**

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Point sur le raccordement de la fibre optique
- ✓ Sollicitation de Mme Paris pour rencontrer l'équipe municipale
- ✓ Conditions d'attribution des colis de fin d'année à revoir
- ✓ Attribution « première fleur » au palmarès 2022 du Label des Villes et Villages Fleuris
- ✓ Réduction des horaires de l'éclairage public
- ✓ Remerciements de Mme le Maire à la participation aux deux manifestations
- ✓ 1^{ère} réunion des secrétaires avec la CDCG le 25/10/2022 à Langesse
- ✓ Bilan des réalisations depuis le début du mandat

La séance est levée à 20h50

Le Maire,
Nadège CORCELLE

